Finance and Business Economics Review

Vol. 10, No. 3, September 2026, pp. 162-182
DOI : 10.58205/fber.v10i3.2151

Analyse de l'efficacité de la politique budgétaire en économie ouverte : Cas de l'Algérie durant la période 2000-2024

Haoua Kahina [1], Guerchouh Mouloud [2]

[1] *Faculté des Sciences économiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, Université Mouloud Mammeri de TiziOuzou, Algérie, kahina.haoua@ummto.dz*

[2] *Faculté des Sciences économiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, Université Mouloud Mammeri de TiziOuzou, Algérie, mouloud.guerchouh@ummto.dz*

Article Information

Article history
Received: 27 July 2026
Accepted: 14 September 2026
Published: 30 September 2026

Corresponding Author
Haoua Kahina
Kahina.haoua@ummto.dz

Copyright © 2026, University of Abdelhafid Boussof, Mila. This is an open access article under the CC BY-NC-ND license.

Suggested Citation
Haoua K., Guerchouh M., (2026). Analyse de l'efficacité de la politique budgétaire en économie ouverte : Cas de l'Algérie durant la période 2000-2024, Finance and Business Economics Review, Vol. 10, No. 3, pp. 162-182.
DOI : 10.58205/fber.v10i3.2151

FBER
162

Résumé : Cette étude analyse l'efficacité de la politique budgétaire en Algérie dans le contexte de l'ouverture économique sur la période 2000-2024. Elle vise à apprécier sa capacité à soutenir l'activité économique et à identifier les facteurs qui renforcent ou limitent cette efficacité. La recherche repose sur une démarche hypothético-déductive et une approche quantitative descriptive fondée sur une analyse descriptive et analytique croisée des dépenses publiques, des recettes, du solde budgétaire, du produit intérieur brut, du degré d'ouverture économique et des prix du pétrole. Les résultats montrent que la politique budgétaire algérienne dispose d'une capacité importante de stabilisation à court terme, notamment lors des périodes de ralentissement économique ou de chocs externes. Toutefois, son efficacité en matière de croissance durable demeure plus limitée. Cette situation s'explique par la forte dépendance aux hydrocarbures, la sensibilité des finances publiques aux fluctuations des prix du pétrole, la faible diversification de l'appareil productif et le poids des dépenses de fonctionnement. L'efficacité budgétaire dépend ainsi de la composition des dépenses, de leur orientation vers l'investissement productif et de la capacité de l'économie à transformer la demande publique en production intérieure.

Mots-clés : Croissance économique ; Dépenses publiques ; Economie algérienne ; Ouverture économique ; Politique budgétaire.

Abstract

This study analyzes the effectiveness of fiscal policy in Algeria within the context of economic opening over the 2000–2024 period. It aims to assess the policy's capacity to support economic activity and to identify the factors that either enhance or constrain this effectiveness. The research employs a hypothetico-deductive method and a descriptive quantitative approach, based on a cross-analysis of public expenditure, revenue, the fiscal balance, Gross Domestic Product (GDP), the degree of economic openness, and oil prices. The results indicate that Algerian fiscal policy possesses significant short-term stabilization capacity, particularly during periods of economic slowdown or external shocks. However, its effectiveness in fostering sustainable growth remains more limited. This situation is attributable to a heavy reliance on hydrocarbons, the vulnerability of public finances to oil price fluctuations, the lack of diversification in the productive sector, and the significant burden of operating expenditures. Fiscal effectiveness thus depends on the composition of spending, the extent to which it is directed toward productive investment, and the economy's capacity to translate public demand into domestic production.

Keywords: Economic growth; Public expenditure; Algerian economy; Economic openness; Fiscal policy..

1. Introduction

La politique budgétaire constitue un instrument essentiel de stabilisation macroéconomique. En agissant sur la demande globale à travers les dépenses publiques et les prélèvements obligatoires, elle peut contribuer à atténuer les fluctuations cycliques de l'activité, à contenir les tensions inflationnistes et à réduire certains déséquilibres du compte courant. Dans les situations de crise du compte de capital, l'ajustement budgétaire peut également contribuer à restaurer la confiance, à desserrer les contraintes de financement et à soutenir la reprise économique (Daniel, Davis, Fouad , & Rijckeghem, 2006, pp. 09-15). La crise financière mondiale de 2008 a ensuite ravivé le débat sur l'efficacité de la politique budgétaire comme instrument de stabilisation conjoncturelle. Dans les principales économies avancées, d'importantes mesures de relance ont été mises en œuvre entre 2008 et 2010 afin de soutenir l'activité et de limiter les effets récessifs de la crise. Cette phase a été suivie, à partir de 2011, par une période de consolidation budgétaire (Sampognaro, 2018, pp. 269-274)

L'économie algérienne illustre ces défis. D'une part, une économie fortement dépendante des hydrocarbures, dont les variations des prix internationaux conditionnent largement les recettes budgétaires, les importations et l'approvisionnement national (Chabane, 2010, pp. 319-320) et d'autre part, une économie qui s'appuie largement sur la politique budgétaire (dépenses publiques) pour soutenir l'activité et la croissance. Toutefois, malgré l'augmentation des dépenses publiques depuis le début des années 2000, la croissance hors hydrocarbures demeure faible et volatile, notamment en raison de la faible productivité des facteurs et de la vulnérabilité aux fluctuations des prix des hydrocarbures. (Hammache, 2022, pp. 45-54)

Problématique

Ce contexte, marqué à la fois par l'ouverture économique et par la dépendance aux recettes des hydrocarbures, conduit à s'interroger sur les contraintes susceptibles de limiter l'efficacité de la politique budgétaire. La présente recherche s'articule autour de la question suivante : *Dans quelle mesure les spécificités structurelles et conjoncturelles de l'économie algérienne ont-elles conditionné l'efficacité de la politique budgétaire comme instrument de soutien à la croissance dans un contexte d'ouverture sur la période 2000-2024 ?*

Nous entendons par efficacité de la politique budgétaire deux capacités distinctes : premièrement, la capacité de stabilisation, c'est-à-dire d'amortir l'effet des chocs externes sur l'activité ; deuxièmement, la capacité d'entraînement, c'est-à-dire de convertir une impulsion de dépense publique en croissance, ce que mesure le multiplicateur budgétaire. Cette distinction évite d'apprécier l'efficacité à la seule aune du maintien de la dépense. Trois sous-questions guident notre analyse :

- Quels fondements théoriques éclairent l'action budgétaire dans une économie rentière ouverte, compte tenu des spécificités de l'Algérie entre 2000 et 2024 ?
- Comment les dépenses publiques ont-elles évolué par rapport aux recettes pétrolières et à l'activité économique sur cette période, et que révèle cette évolution de la cyclicité de la politique budgétaire ?
- Quels sont les principaux facteurs de vulnérabilité qui pèsent sur l'efficacité de la politique budgétaire ?

Objectifs et intérêts de la recherche

Sur le plan théorique, l'étude mobilise les principales approches de l'efficacité de la politique budgétaire, notamment le multiplicateur keynésien, l'équivalence ricardienne, l'effet d'éviction et le modèle de Mundell-Fleming, complétés par les notions de syndrome hollandais et de procyclicité. Sur le plan empirique, elle s'appuie sur une analyse descriptive croisée des principaux agrégats budgétaires et macroéconomiques afin d'apprécier les interactions entre politique budgétaire et croissance économique en Algérie. Les résultats visent à contribuer à

la réflexion sur l'amélioration de l'efficacité de la politique budgétaire dans une perspective de stabilisation et de diversification économiques.

Hypothèses de recherche

Les hypothèses retenues s'appuient sur les principaux enseignements de la théorie de la politique budgétaire ainsi que sur les caractéristiques de l'économie algérienne.

La première hypothèse découle de l'approche keynésienne du multiplicateur. Selon Keynes (Keynes J. M., 1936, p. 95), une variation de la dépense autonome peut entraîner une variation plus que proportionnelle du revenu dans certaines conditions. Toutefois, l'ampleur de cet effet dépend de plusieurs facteurs, notamment la propension à consommer, les prélèvements, les importations et les conditions de financement. Les approches fondées sur l'équivalence ricardienne (Barro, 1974), les anticipations rationnelles (Lucas, 1976) et l'effet d'éviction soulignent également que l'effet de la politique budgétaire peut être limité, notamment à moyen et long terme. Dans le cas d'une économie ouverte, les importations constituent notamment une fuite de la demande vers l'extérieur susceptible de réduire l'effet multiplicateur de la dépense publique.

Hypothèse 1 : L'effet de la dépense publique sur l'activité économique en Algérie est positif à court terme, mais son ampleur demeure limitée par les caractéristiques structurelles d'une économie ouverte et dépendante des hydrocarbures.

La deuxième hypothèse repose sur les approches relatives à la diversification productive et au syndrome hollandais. Corden et Neary (1982) montrent que l'importance des ressources naturelles peut affecter la structure productive et la compétitivité des secteurs échangeables hors ressources naturelles. Dans cette perspective, l'efficacité de la politique budgétaire dépend également de l'orientation des dépenses publiques et de leur capacité à soutenir les capacités productives nationales.

Hypothèse 2 : L'efficacité de la politique budgétaire est plus importante lorsque les dépenses publiques sont orientées vers l'investissement productif et le renforcement des capacités de production, tandis que la forte dépendance aux recettes des hydrocarbures limite la soutenabilité de cet effet.

La troisième hypothèse s'appuie sur les approches relatives à la qualité de la gestion publique et à la performance des dépenses. Le New Public Management met notamment l'accent sur l'orientation vers les résultats, la performance et l'efficience de l'action publique. (Hood, 1991, pp. 11-16). Aussi, dans une économie dépendante des ressources pétrolières, la gouvernance publique est envisagée comme un véritable levier de modernisation de l'Etat, destiné à renforcer l'efficacité et l'efficience de l'action publique. Elle s'appuie sur une logique de *coûts-résultats* : l'optimisation de l'allocation et de l'utilisation des ressources et l'amélioration de la performance apparaissent comme les deux leviers complémentaires permettant d'atteindre les objectifs des politiques publiques à moindre coût (Guerchouh & Si-Mohammed, 2019, p. 56). Dans cette perspective, la seule augmentation du volume des dépenses publiques ne suffit pas à garantir leur efficacité. Celle-ci dépend également de leur allocation, de leur composition et de la capacité des institutions publiques à transformer les ressources mobilisées en résultats économiques.

Hypothèse 3 : L'efficacité de la politique budgétaire suppose une modernisation de la gestion des finances publiques fondée sur la performance, l'efficience et la gestion axée sur les résultats.

Démarche méthodologique

Notre étude s'inscrit dans une démarche hypothético-déductive à orientation quantitative descriptive. Elle analyse l'efficacité de la politique budgétaire en Algérie sur la période 2000-2024 à partir d'une analyse croisée des principaux indicateurs budgétaires et

macroéconomiques : dépenses et recettes publiques et solde budgétaire (en milliards de dinars et en % du PIB), PIB, taux de croissance, taux d'ouverture économique, défini comme le rapport *(X + M) / PIB*, et prix du pétrole (en dollars US par baril). Les données proviennent des rapports annuels de la Banque d'Algérie. L'analyse distingue trois phases conjoncturelles : l'expansion (*2000-2014*), le choc pétrolier et l'ajustement (*2015-2019*) et la période (*2020-2024*). Fondée sur des statistiques descriptives et l'examen des co-mouvements, elle permet d'identifier les évolutions et les ruptures, mais elle ne permet pas d'établir de relations causales. Les hypothèses sont donc confrontées aux faits observés et jugées compatibles ou non avec ceux-ci. La taille limitée de l'échantillon annuel constitue la principale limite de l'étude.

Présentation du plan de travail

Le travail s'articule autour de deux grandes parties. La première présente le cadre théorique et conceptuel de la politique budgétaire et de son efficacité, en mobilisant les principales approches de stabilisation macroéconomique et en mettant en lumière les contraintes liées à l'ouverture économique. La seconde propose une application empirique à l'économie algérienne sur la période 2000-2024. Elle analyse les faits stylisés et la dynamique des finances publiques, puis examine l'efficacité de la politique budgétaire au regard de la croissance économique, en tenant compte de la structure budgétaire, de la dépendance aux hydrocarbures et des principaux facteurs structurels et conjoncturels.

2. Cadre conceptuel et fondements théoriques de la politique budgétaire

La politique budgétaire constitue un moyen de régulation macroéconomique par lequel l'Etat agit sur ses recettes et ses dépenses afin de stabiliser l'activité, soutenir la croissance et amortir les chocs économiques, dont la nécessité de l'intervention publique a été réaffirmée lors des grandes crises (Horton & El-Ganainy, 2009, p. 52). Néanmoins, son efficacité en économie ouverte dépend étroitement de ses interactions avec les flux extérieurs. Cette première partie en présente le cadre conceptuel, avant d'examiner les principales approches théoriques de son efficacité.

2.1. Généralités sur la politique budgétaire

La politique budgétaire constitue, aux côtés de la politique monétaire, l'un des piliers de la politique macroéconomique conjoncturelle. Elle recourt aux dépenses publiques et à la fiscalité pour influer sur l'activité, promouvoir une croissance soutenue et réduire la pauvreté. Son rôle s'accentue en période de crise, lorsque les autorités interviennent pour soutenir le système financier, relancer la croissance et amortir l'impact du choc sur les groupes vulnérables (Horton & El-Ganainy, 2009, p. 52).

2.1.1. Justification de l'intervention de l'Etat et son rôle dans l'économie

2.1.1.1. Justification de l'intervention de l'Etat en économie :

L'intervention de l'Etat via la politique budgétaire vise à pallier les défaillances inhérentes aux mécanismes de marché.

a) Les déficiences du marché : Les mécanismes de marché ne permettent pas toujours de sauvegarder les intérêts de tous les agents, d'assurer sa survie et d'éviter les crises. L'intervention de l'Etat est plus qu'indispensable pour le fonctionnement optimal de l'économie.

b) L'existence des biens collectifs : Un bien collectif ou public est un bien produit par les pouvoirs publics et mis à la disposition de tous les usagers qui vont en profiter de la même façon sans que la consommation de l'un puisse préjudicier celle de tous les autres.

c) L'aggravation des inégalités sociales : La vulnérabilité des familles à faibles revenus aggravée par la pauvreté, le chômage, l'absence de protection sociale, etc. justifiera

l'intervention de l'Etat en déployant de larges politiques de protection sociale afin de garantir un niveau de vie décent aux populations les plus fragiles.

2.1.1.2. Le rôle de l'Etat dans l'économie :

Ce rôle concerne les objectifs de la politique budgétaire qui constituent la traduction opérationnelle des grandes fonctions économiques de l'État, qu'elles soient de stabilisation, d'allocation ou de redistribution (Musgrave, 1959, pp. 06 -13).

a) L'objectif d'allocation : Il vise à prendre en charge les défaillances du marché en assurant la fourniture optimale de biens et services collectifs que le marché ne peut pas produire de manière efficiente ce qui permet, non seulement, de maximiser le bien-être social mais également de soutenir directement la productivité globale et la compétitivité du secteur privé.

b) L'objectif de redistribution : Qui consiste à réduire les inégalités socio-économiques à travers des instruments comme le système fiscal progressif et les mécanismes de transferts sociaux (*allocations, subventions*). Ce rôle vise à opérer une correction ex-post de la répartition des richesses afin de garantir la cohésion sociale, le pouvoir d'achat des ménages et favoriser l'équité sociale.

c) L'objectif de stabilisation macroéconomique : Appelé aussi régulation conjoncturelle, il consiste à utiliser les instruments budgétaires, notamment les recettes et les dépenses de l'Etat, pour atténuer les fluctuations du cycle économique. En phase de récession, l'Etat adopte une politique budgétaire expansionniste visant à stimuler la demande globale, soutenir l'emploi et relancer l'activité, notamment par l'augmentation des dépenses publiques et la baisse de la pression fiscale. À l'inverse, en phase de surchauffe, une politique budgétaire restrictive permet de limiter les tensions inflationnistes et les déséquilibres extérieurs, à travers la réduction des dépenses publiques et l'augmentation de la pression fiscale. Les taux d'intérêt relèvent de la politique monétaire et peuvent accompagner ces mesures, mais ne constituent pas des instruments budgétaires.

2.1.2. La politique budgétaire : budget, instruments et objectifs

Les fondements de la politique budgétaire moderne remontent à *La Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, où Keynes (1936) souligne le rôle de l'Etat dans la régulation de l'activité, la stabilisation macroéconomique et le maintien d'un niveau d'activité satisfaisant. La politique budgétaire agit principalement par l'intermédiaire du budget de l'État, matérialisé chaque année par la loi de finances, acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses publiques.

2.1.2.1. Le budget et les instruments de la politique budgétaire

a) Définition et principes : Le budget de l'Etat est l'ensemble des documents préparés par le gouvernement et votés par le parlement afin de prévoir et d'autoriser, pour une année, les ressources et les dépenses de l'Etat (Buisson, 2001, p. 10). Son élaboration obéit à quatre principes : l'annualité, selon lequel l'autorisation parlementaire est donnée pour une période déterminée, généralement l'année civile ; l'unité et l'universalité, qui exigent de regrouper l'ensemble des recettes et des dépenses dans un document unique ; la spécialité, qui impose de présenter avec précision le montant et la nature des opérations ; l'équilibre, dont l'exigence stricte a été progressivement remise en cause par l'intervention croissante de l'Etat, un déficit pouvant se justifier lorsqu'il finance des investissements productifs.

b) Structure du budget : Le budget comprend deux grandes composantes, les recettes et les dépenses, sur lesquelles l'État agit pour influencer la conjoncture (Quaden, 2000, p. 15). Les recettes se composent de recettes fiscales (impôts directs sur le revenu et les bénéfices, impôts indirects tels que la taxe sur la valeur ajoutée, impôts sur le patrimoine) et de recettes non fiscales (revenus du domaine, dividendes, amendes) ; dans le cas

algérien s'y ajoute la fiscalité pétrolière, traitée dans la seconde partie. Les dépenses comprennent les dépenses courantes (salaires, achats de biens et services), les transferts (allocations, subventions) et les dépenses en capital (infrastructures, financement des entreprises publiques). Les emprunts publics ne constituent pas une recette au sens économique : ils relèvent du financement du déficit.

c) Solde budgétaire et financement : Le solde budgétaire est la différence entre les recettes et les dépenses de l'Etat : $SB = T - (G + Tr)$, où T désigne les recettes, G les dépenses publiques et Tr les transferts. Il est en équilibre lorsque $SB = 0$, excédentaire lorsque $SB > 0$ et déficitaire lorsque $SB < 0$ (Krugman & Wells, 2009, p. 342). Le solde entretient un lien direct avec la demande globale : une réduction des dépenses ou une hausse de la pression fiscale contracte la demande et, toutes choses égales par ailleurs, le niveau de production. Un déficit peut être financé par des réserves budgétaires constituées antérieurement, par la cession d'actifs publics, par l'emprunt (bons du Trésor, obligations) ou par le financement monétaire, rarement utilisé en raison de ses risques inflationnistes. Dans les économies exportatrices d'hydrocarbures, le solde global est fortement influencé par le prix du pétrole ; il doit donc être complété par un indicateur qui isole la composante hors hydrocarbures, seule à refléter l'orientation discrétionnaire de la politique budgétaire.

2.1.2.2. Les objectifs conjoncturels de la politique budgétaire :

Pour Keynes (1936), la politique budgétaire est un instrument de stabilisation destiné à soutenir la croissance et le plein emploi tout en limitant les fluctuations de l'activité. Ces finalités s'intègrent au « carré magique » de Kaldor, dont les quatre sommets sont la croissance, le plein emploi, la stabilité des prix et l'équilibre extérieur (D'Arvisenet, 1999, p. 48). Il est dit magique parce que ces quatre objectifs sont, en pratique, impossibles à atteindre simultanément.

La politique budgétaire agit principalement à travers les dépenses et les recettes publiques. Les dépenses permettent de soutenir la demande globale et de financer les investissements publics, tandis que les recettes influencent le revenu disponible des ménages, la consommation et les décisions d'investissement des entreprises. En économie ouverte, l'efficacité de ces mécanismes dépend également des interactions avec le reste du monde. Une partie de la demande supplémentaire peut notamment se diriger vers les importations, réduisant ainsi l'effet sur la production nationale. L'ouverture économique constitue donc un facteur susceptible de modifier l'ampleur et l'efficacité de la politique budgétaire. Ces différents mécanismes sont examinés dans l'analyse de la transmission de la politique budgétaire en économie ouverte.

2.2. Les fondements théoriques de la politique budgétaire

L'analyse de la politique budgétaire s'appuie d'abord sur la théorie keynésienne (Keynes J. M., 1936, pp. 113-131), puis sur son extension à l'économie ouverte par Mundell (1963) et Fleming (1962), formalisée dans le modèle IS-LM-BP. Cette approche a été remise en cause par le courant monétariste (Friedman, 1968, pp. 08-12) puis par la nouvelle macroéconomie classique (Lucas Jr., 1976, pp. 19-28). Les développements ultérieurs, qu'il s'agisse du nouveau keynésianisme (Blanchard & Kiyotaki, 1985, pp. 647-652) ou des modèles d'équilibre général dynamique stochastique (DSGE), ont enrichi l'analyse par les anticipations rationnelles et les fondements microéconomiques.

2.2.1.1. Les mécanismes de transmission de la politique budgétaire

L'évaluation de l'efficacité de la politique budgétaire au sein des différents modèles théoriques repose sur l'identification des canaux de transmission par lesquels les variations des dépenses publiques ou des recettes se diffusent à l'activité économique réelle. Cette

diffusion s'explique par les mécanismes de transmission suivants : le multiplicateur (*John Maynard Keynes, 1936)*), l'accélérateur **(***Albert Aftalion (1913)*), l'éviction (*Blanchard & Johnson, 2013*) et les anticipations rationnelles (*Robert Emerson Lucas Jr., 1976)*).

2.2.1.2. L'effet multiplicateur : Le multiplicateur budgétaire constitue le principal mécanisme de l'analyse keynésienne qui mesure l'effet d'une variation des dépenses publiques sur le revenu national (Keynes J. M., 1936). Une augmentation des dépenses publiques stimule la demande globale, entraînant une hausse de la production, des revenus et de la consommation, jusqu'à l'atteinte d'un nouvel équilibre macroéconomique (Blanchard & Johnson, 2013, pp. 70-78). L'ampleur de cet effet dépend de la propension marginale à consommer : plus celle-ci est élevée, plus le multiplicateur budgétaire est important (Blanchard & Johnson, 2013, pp. 70-78). En effet, dans le cas le plus simple, la formule du multiplicateur budgétaire keynésien est :

$$k = \frac{1}{1 - c}$$

Où : k est le multiplicateur budgétaire et *c* est la propension marginale à consommer, avec $0 < c < 1$.

Cette formule montre que plus la propension marginale à consommer est élevée (c'est-à-dire plus *c* se rapproche de *1*), plus le dénominateur $(1-c)$ diminue et plus le multiplicateur est élevé.

2.2.1.3. L'effet accélérateur :

L'effet accélérateur désigne la réaction de l'investissement aux variations de la demande (Aftalion, 1913, p. 361). Avec une politique budgétaire expansionniste visant la stimulation de la demande globale, les entreprises seront incitées à accroître leurs capacités de production d'où un effet positif sur l'investissement privé et sur la croissance économique. En Algérie, le mécanisme de l'accélérateur est limité par la faible diversification du tissu productif, la prédominance des hydrocarbures et la faible réactivité de l'investissement privé à la demande, ce qui réduit l'efficacité de ce canal de transmission de la politique budgétaire (Banque Mondiale, 2025).

2.2.1.4. L'effet d'éviction :

L'effet d'éviction désigne le mécanisme par lequel le financement des dépenses publiques par l'emprunt entraîne une hausse de la demande de capitaux, ce qui exerce une pression à la hausse sur les taux d'intérêt et décourage l'investissement privé (Blanchard & Johnson, 2013, pp. 70-78). L'investissement public se substitue ainsi partiellement à l'investissement privé, réduisant l'efficacité de la politique budgétaire. Ce mécanisme constitue l'un des principaux arguments avancés par les courants monétaristes (Friedman, 1968, pp. 8-12) et de la nouvelle macroéconomie classique (Lucas Jr., 1976, pp. 19-28) à l'encontre des politiques budgétaires expansionnistes.

2.2.1.5. Le canal des anticipations :

Selon l'équivalence ricardienne, développée par Barro (Barro, 1974) à partir des idées de Ricardo, les agents économiques anticipent qu'une hausse des dépenses publiques financée par l'endettement se traduira ultérieurement par une augmentation des impôts. Ils accroissent alors leur épargne de précaution au détriment de leur consommation présente, ce qui limite (*neutralise*) l'effet du multiplicateur budgétaire. Dans cette perspective, la politique budgétaire perd une grande partie de son efficacité pour stimuler la demande, la production et l'emploi (Blanchard & Johnson, 2013, pp. 70-78).

2.2.2. Les modèles théoriques de l'efficacité des politiques budgétaires en économie ouverte

La littérature distingue principalement deux grandes approches théoriques, fondées sur des conceptions différentes : l'approche keynésienne, qui défend l'efficacité stabilisatrice de la politique budgétaire, et l'approche néoclassique, qui en souligne l'inefficacité et les effets pervers. Pour appréhender les spécificités macroéconomiques de l'Algérie, nous avons

mobilisé des cadres théoriques adaptés à savoir : le modèle IS-LM-BP en économie ouverte (Mundell, 1963, pp. 479-482) ; (Fleming, 1962, pp. 370-375), le multiplicateur keynésien (Keynes J. M., 1936, pp. 113-131), ainsi que la théorie du syndrome hollandais (Corden & Neary, 1982, pp. 825-848). Enfin, face à la volatilité des termes de l'échange propre aux économies exportatrices d'hydrocarbures, l'analyse intègre le constat empirique d'une forte procyclicité budgétaire (Villafuerte, López-Murphy, & Ossowski, 2010, pp. 01-15).

2.2.2.1. Le modèle de Mundell-Fleming :

Proposé par Fleming (1962) et Mundell (1963), le modèle IS-LM-BP étend le modèle IS-LM à l'économie ouverte et permet d'analyser simultanément les équilibres interne et externe (Blanchard & Cohen, 2004). Ce modèle repose sur les trois relations suivantes :

La courbe IS, décroissante, décrit l'équilibre du marché des biens :

$Y = C + I + G + (X - M)$, où Y est le revenu, C la consommation, I l'investissement, G les dépenses publiques, X les exportations et M les importations.

La courbe LM, croissante, décrit l'équilibre monétaire :

$M / P = L (Y, i)$, où M est l'offre de monnaie, P le niveau des prix, L la demande de monnaie, Y le revenu et i le taux d'intérêt.

La courbe BP décrit l'équilibre de la balance des paiements :

$BP = CC + CK = 0$, où CC est le solde du compte courant (dont la balance commerciale $(X - M)$) et CK le solde du compte de capital et d'opérations financières.

La pente de la courbe BP dépend du degré de mobilité des capitaux. Elle est croissante lorsque la mobilité est imparfaite, horizontale lorsqu'elle est parfaite et verticale lorsqu'elle est nulle.

Ainsi, avec ce modèle, l'efficacité de la politique budgétaire est conditionnelle, elle dépendra à la fois du régime de change et de la mobilité des capitaux :

En régime de change fixe et avec une mobilité parfaite des capitaux, la politique budgétaire est particulièrement efficace : la hausse du taux d'intérêt induite par la relance stimule les entrées de capitaux, conduisant la banque centrale à intervenir pour préserver la parité, ce qui accroît la masse monétaire et renforce l'effet expansionniste initial. En régime de change flexible et avec une mobilité parfaite des capitaux, l'efficacité de la politique budgétaire est fortement réduite : les entrées de capitaux provoquent une appréciation de la monnaie, qui détériore la compétitivité extérieure et réduit les exportations nettes, entraînant ainsi un effet d'éviction par le commerce extérieur.

Par ailleurs, lorsque la mobilité des capitaux est faible, les effets de la politique budgétaire diffèrent selon le régime de change : En régime flexible, la dégradation du solde extérieur peut entraîner une dépréciation de la monnaie, laquelle stimule les exportations nettes et renforce l'effet de la relance. En régime fixe, en revanche, le déficit extérieur peut se traduire par une diminution des réserves de change et, par conséquent, par une contraction de la masse monétaire, ce qui limite progressivement l'efficacité de la politique budgétaire (Fleming, 1962) et (Mundell, 1963).

Dans le cas algérien, l'application du modèle de Mundell-Fleming doit tenir compte d'un régime de change dirigé et d'une mobilité limitée des capitaux. L'efficacité de la politique budgétaire demeure ainsi liée à la contrainte extérieure et à la disponibilité des recettes d'hydrocarbures (Fonds Monétaire International , 2025, pp. 14-24). Par ailleurs, le modèle repose sur des hypothèses simplificatrices concernant les prix, les anticipations et la structure productive et prend insuffisamment en compte la dette publique et les chocs spécifiques aux économies dépendantes des matières premières (Fleming, 1962 ; Mundell, 1963). Il constitue donc un cadre de référence à compléter pour analyser les spécificités de l'économie algérienne.

En revanche et malgré son importance dans l'analyse macroéconomique, le modèle de Mundell-Fleming présente certaines limites. Il repose sur des hypothèses simplificatrices,

notamment la rigidité des prix, une représentation limitée de la structure productive et des anticipations, ainsi que l'absence d'une prise en compte approfondie de la dette publique. Il appréhende également de manière limitée les effets des chocs pétroliers et des crises financières internationales (Obstfeld, 2001, pp. 340-348).

2.2.2.2. Le multiplicateur keynésien en économie ouverte (la fuite par les importations) :

Lorsque l'on intègre les importations à la demande globale, une partie du revenu supplémentaire généré par la dépense publique est consacrée à l'achat de biens étrangers et quitte le circuit économique national (Blanchard & Johnson, 2013, pp. 80-82). Le multiplicateur de l'économie ouverte avec impôt proportionnel s'écrit :

$$k = \frac{1}{1 - c\,(1-t) + m}$$

Où : c est la propension marginale à consommer, t le taux marginal d'imposition et m la propension marginale à importer.

Plus m est élevée, plus le dénominateur augmente et plus le multiplicateur diminue : l'impulsion budgétaire finance alors la production et l'emploi des pays partenaires plutôt que ceux de l'économie nationale.

Le tableau N°1 illustre ce mécanisme à partir de valeurs hypothétiques, utilisées à des fins purement illustratives.

Tableau 1. Sensibilité du multiplicateur k à la propension marginale à importer m

Degré d'ouverture économique	*c*	*t*	*m*	*Multiplicateur k*
Economie fermée	0,80	0,20	0,00	2,78
Ouverture faible	0,80	0,20	0,10	2,17
Ouverture moyenne	0,80	0,20	0,30	1,52
Ouverture élevée	0,80	0,20	0,50	1,16

Source : Calculs des auteurs à partir de la formule ($k = 1 / [1 - c\,(1- t) + m]$), avec des valeurs de ($c$), ($t$) et ($m$) fixées à titre illustratif.

Le tableau ci-dessus illustre l'effet de la propension marginale à importer sur le multiplicateur budgétaire. À paramètres inchangés, l'augmentation de (m) de 0 à 0,50 réduit le multiplicateur de 2,78 à 1,16, montrant qu'une plus grande part de la demande orientée vers les importations diminue l'effet de la relance sur la production intérieure. Il convient toutefois de distinguer (m) du taux d'ouverture ($(X+M) / PIB$), qui est un indicateur moyen de l'ouverture économique et ne mesure pas directement la propension marginale à importer.

2.2.2.3. La théorie du syndrome hollandais : L'expression « syndrome hollandais » est apparue dans les années 1970 pour désigner les difficultés rencontrées par l'économie néerlandaise à la suite de l'exploitation de nouvelles ressources gazières, notamment le recul relatif du secteur manufacturier (Bellal, 2013, pp. 68-69). Corden et Neary ont ensuite formalisé ce phénomène dans le cadre d'une petite économie ouverte en distinguant trois secteurs : le secteur des ressources naturelles en expansion, les biens échangeables hors ressources et les biens non échangeables (Corden & Neary, 1982, pp. 825-848). Le boom des ressources produit principalement deux mécanismes :

- L'effet de dépense (spending effect) qui stimule la demande, notamment celle des biens non échangeables, ce qui peut entraîner une hausse de leurs prix et une appréciation du taux de change réel (Corden & Neary, 1982, pp. 830-835).
- L'effet de déplacement des ressources (resource movement effect) qui correspond au transfert du capital et du travail vers le secteur extractif en expansion, au détriment des autres secteurs échangeables (Corden & Neary, 1982, pp. 836-841)

Dans une économie fortement dépendante des hydrocarbures, la dépendance du budget de l'Etat et l'afflux de revenus extérieurs influencent la transmission de la politique budgétaire. L'appréciation réelle et la faiblesse de l'appareil productif hors hydrocarbures favorisent les importations et limitent l'effet d'une hausse des dépenses publiques sur la production intérieure, conformément aux mécanismes de type *Dutch Disease* où l'effet dépense accroît la demande de biens non échangeables et stimule les importations de biens échangeables. Le syndrome hollandais constitue ainsi un facteur structurel modifiant l'efficacité de la politique économique, tout en renforçant la dépendance aux ressources naturelles (Bellal, 2013, pp. 67-70).

2.2.2.4. La procyclicité budgétaire et la volatilité des termes de l'échange :

La procyclicité budgétaire désigne une orientation de la politique budgétaire qui amplifie les fluctuations du cycle économique au lieu de les atténuer, les dépenses publiques augmentant en période d'expansion et se contractant en période de ralentissement (Amani, 2021, p. 854). Dans les pays exportateurs de matières premières, elle est étroitement liée à la volatilité des termes de l'échange et à la dépendance des recettes publiques aux marchés extérieurs (Kaminsky, Reinhart , & Végh, 2004, pp. 25-55). Il convient toutefois de préciser le cycle de référence, qui peut être celui de l'activité intérieure ou celui des recettes liées aux matières premières. Ainsi, le maintien des dépenses lors d'une baisse des cours peut être contracyclique par rapport aux recettes, même après une phase d'expansion budgétaire.

Dans les économies dépendantes des hydrocarbures, la hausse des prix internationaux accroît les recettes publiques et peut favoriser une expansion des dépenses, notamment en salaires, subventions et investissements publics. Lorsque l'appareil productif est peu diversifié, cette expansion peut stimuler la demande intérieure, favoriser les importations et contribuer à une appréciation du taux de change réel (Gueddal, 2022, p. 330). À l'inverse, une baisse des prix réduit les recettes et peut entraîner un ajustement des dépenses, susceptible d'accentuer le ralentissement de l'activité. La procyclicité peut ainsi limiter la fonction stabilisatrice de la politique budgétaire et renforcer la transmission des chocs extérieurs à l'économie nationale. Pour la réduire, la littérature met notamment en avant les fonds de stabilisation, les règles budgétaires fondées sur un prix de référence des matières premières et le renforcement des institutions budgétaires, afin de lisser les dépenses et d'améliorer la soutenabilité des finances publiques (Frankel, Végh, & Vuletin, 2013, pp. 35-44).

Le cadre théorique montre que l'efficacité de la politique budgétaire, dans une économie ouverte et dépendante des hydrocarbures, dépend non seulement du volume des dépenses, mais également de l'importance des fuites vers les importations, des capacités productives nationales et du contexte externe. Les travaux empiriques soulignent notamment que les multiplicateurs budgétaires sont généralement plus faibles dans les économies très ouvertes (Ilzetzki, Mendoza, & Végh, 2013, pp. 247-249). L'analyse de l'économie algérienne sur la période 2000-2024 permettra ainsi d'évaluer l'efficacité de la dépense publique et d'examiner l'influence de l'ouverture économique et des contraintes structurelles sur sa transmission à l'activité économique.

3. Contexte de l'économie algérienne et évolution de la politique budgétaire (*2000-2024*)

Depuis le début des années 2000, les pouvoirs publics algériens ont engagé d'importants programmes de relance et d'investissement public, dans une économie fortement dépendante des recettes d'hydrocarbures (Banque Mondiale, 2025). Cette orientation a soutenu l'activité et les infrastructures, tout en accentuant la sensibilité de l'économie aux fluctuations des cours pétroliers. Cette partie analyse l'évolution de la politique budgétaire en Algérie sur la période 2000-2024 afin d'en évaluer l'efficacité sur l'activité économique, en tenant compte des principales contraintes structurelles, notamment la dépendance aux hydrocarbures, les capacités de diversification productive et le degré d'ouverture commerciale.

3.1. Les faits stylisés de l'économie algérienne pendant la période 2000-2024

Les mécanismes présentés en première partie seront réexaminés au regard de quatre spécificités de l'économie algérienne : la dépendance aux hydrocarbures, la sensibilité de la croissance aux cycles pétroliers, la faible diversification de l'appareil productif et le rôle prépondérant de l'Etat. Dans le cas algérien, l'application du modèle de Mundell-Fleming doit en outre tenir compte d'une mobilité limitée des capitaux, qui restreint les canaux de transmission financiers de la politique budgétaire.

3.1.1. Une économie fortement dépendante des hydrocarbures

Les hydrocarbures constituent une composante essentielle des exportations et des recettes publiques algériennes, rendant les capacités de financement de l'Etat sensibles aux fluctuations des cours internationaux (Gueddal, 2022, pp. 328-330). Le budget joue ainsi un rôle central dans la redistribution de la rente vers l'économie nationale. Toutefois, dans une économie ouverte, une partie de la demande induite par les dépenses publiques peut se traduire par une hausse des importations, limitant leur effet sur l'activité intérieure. La dépendance aux hydrocarbures et le degré d'ouverture constituent ainsi deux facteurs importants de l'efficacité de la politique budgétaire en Algérie.

3.1.2. Une croissance sensible aux cycles des hydrocarbures

L'activité économique algérienne demeure étroitement liée aux fluctuations du secteur des hydrocarbures et, par conséquent, à l'évolution des recettes d'exportation et des ressources budgétaires (Banque d'Algérie, 2025). Les hausses des prix pétroliers accroissent généralement les marges de financement des dépenses publiques et de l'investissement, tandis que leur baisse renforce les contraintes budgétaires (Amani, 2021, pp. 858-860). Cette évolution conjointe du cycle pétrolier, des ressources budgétaires et de l'activité économique met en évidence la vulnérabilité de l'économie aux chocs externes et constitue un élément important pour l'analyse de la procyclicité budgétaire. Toutefois, cette évolution parallèle ne permet pas, à elle seule, d'établir une relation de causalité entre ces variables économiques.

3.1.3. La faible diversification économique et le mécanisme du « Syndrome Hollandais »

Malgré les efforts de diversification, l'économie algérienne reste caractérisée par une offre productive limitée face à la demande publique. Cette situation peut être éclairée par les mécanismes du syndrome hollandais, où l'expansion des ressources naturelles modifie l'allocation des facteurs au détriment des autres secteurs (Corden & Neary, 1982). En effet, le syndrome hollandais provoque un recul relatif de l'industrie et de l'agriculture au profit du secteur des hydrocarbures et des services (Ben Abdellah, 2006, pp. 23-24) ce qui entretient une forte dépendance aux exportations d'hydrocarbures et accroît sa vulnérabilité aux fluctuations des prix du pétrole.

Dans une économie ouverte, l'insuffisance de l'appareil productif national se traduit par des fuites vers les importations, ce qui atténue le multiplicateur budgétaire. L'efficacité de la politique publique dépend ainsi de la structure productive et du degré d'ouverture économique.

3.1.4. Le rôle prépondérant de l'Etat dans l'activité économique

L'Etat occupe une place centrale dans l'économie algérienne à travers les dépenses publiques, l'investissement et les transferts sociaux (Ministère des Finances, 2023). Ces interventions peuvent transmettre les effets de la politique budgétaire à l'activité par le canal de la demande, à travers la consommation et l'investissement, et par le canal de l'offre, via le renforcement des capacités productives. Dans une économie ouverte, leur transmission peut également être influencée par le canal des importations, qui peut orienter une partie de la demande vers l'extérieur. L'analyse de ces mécanismes doit ainsi tenir compte de la capacité productive, du degré d'ouverture et des importations.

3.2. Evolution de la politique budgétaire en Algérie (2000-2024)

Ce point examine l'évolution de la politique budgétaire algérienne sur la période 2000-2024, en tenant compte des fluctuations du marché des hydrocarbures et de leurs implications pour l'action publique et ses modes de financement. L'analyse distingue trois phases : l'expansion (*2000-2014*), le choc pétrolier et l'ajustement (*2015-2019*), puis la période marquée par la crise sanitaire, la reprise et les réformes (*2020-2024*).

3.2.1. Phase d'expansion (2000-2014)

Cette phase, marquée par des prix pétroliers globalement élevés malgré le repli de 2008-2009, se caractérise par une progression des recettes d'exportation et des dépenses publiques (Fonds Monétaire International , 2014). Les pouvoirs publics mettent en œuvre plusieurs programmes de relance et d'investissement, notamment le Programme de soutien à la relance économique (PSRE, 2001-2004), le Programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC, 2005-2009) et les programmes d'investissement de 2010-2014, afin de soutenir les infrastructures et la demande intérieure. La création du Fonds de régulation des recettes (FRR) en 2000 vise à atténuer les fluctuations des recettes pétrolières et à préserver des marges budgétaires (Ministère des Finances, 2023). Son utilisation accrue lors des périodes de baisse des recettes contribue toutefois à son épuisement progressif à partir de 2017 (Banque d'Algérie, 2018, p. 14).

3.2.2. Phase de choc pétrolier et de consolidation (2015-2020)

Cette phase débute avec la forte baisse des cours du pétrole à partir de 2014 et se caractérise par une dégradation des équilibres budgétaires et extérieurs (Banque d'Algérie, 2018, pp. 43-45). Pour financer les déficits, le Trésor mobilise d'abord les ressources du Fonds de régulation des recettes (FRR), dont l'épuisement est constaté en 2017 (Banque d'Algérie, 2018, p. 43). La même année, la loi n° 17-10 du 11 octobre 2017 modifie et complète l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit en autorisant, à titre exceptionnel, le recours au financement non conventionnel par la Banque d'Algérie. Cette situation s'est poursuivie par la crise sanitaire de 2020, qui a accentué les contraintes budgétaires et les besoins de soutien à l'économie.

3.2.3. Phase de la crise sanitaire, de la reprise et des réformes (2020-2024)

Cette période a été profondément marquée par les répercussions de la crise sanitaire de la Covid-19, qui a entraîné un recul de la demande énergétique mondiale et des recettes budgétaires, tout en renforçant les besoins de dépenses de santé et de soutien à l'activité (Banque d'Algérie, 2025, p. 12). L'amélioration progressive des cours des hydrocarbures à partir de 2021-2022 a ensuite redonné des marges de manœuvre budgétaires, avant qu'un nouveau creusement du déficit ne se manifeste en 2024 sous l'effet conjugué de la baisse des revenus pétroliers et de la hausse des dépenses publiques (Banque d'Algérie, 2025, p. 18). Parallèlement, cette phase a été marquée par la mise en œuvre de réformes structurelles, notamment l'application de la loi organique n° 18-15 relative aux lois de finances (République Algérienne Démocratique et Populaire, 2018). Celle-ci consacre le passage d'une logique

traditionnelle de moyens à une gestion axée sur les programmes, la performance et les résultats (Ministère des Finances, 2023, p. 5). Ainsi, l'enjeu budgétaire ne porte plus uniquement sur le volume des dépenses publiques, mais également sur leur composition et leur capacité à soutenir l'appareil productif national, notamment dans une économie ouverte exposée aux chocs exogènes.

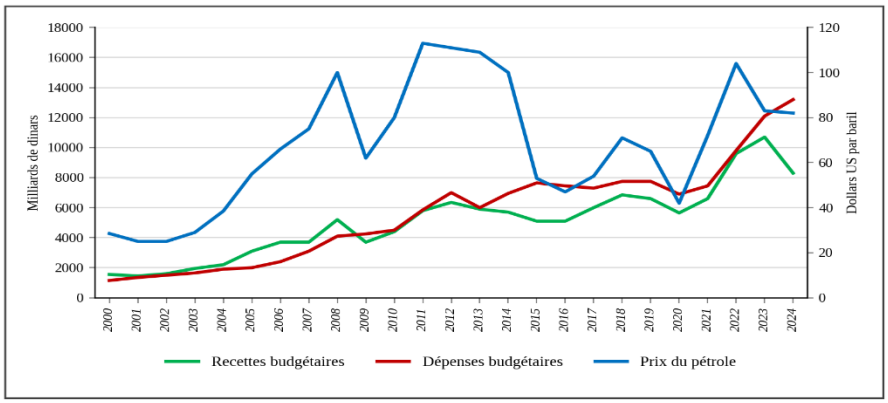
4. Evaluation de l'efficacité de la politique budgétaire en Algérie : analyse descriptive croisée (*2000-2024*)

Notre étude, fondée sur une approche descriptive, vise à examiner le rôle de la dépense publique dans la croissance économique en Algérie sur la période 2000-2024. L'analyse s'appuie sur une périodisation de la conjoncture et sur des variables exprimées en milliards de dinars (courants / constants de l'année de base) ou rapportées au PIB. Elle porte également sur la dépendance des finances publiques aux recettes pétrolières, l'effet des dépenses sur l'activité à travers le multiplicateur budgétaire, le rôle des importations en économie ouverte et la procyclicité de la politique budgétaire face aux fluctuations des cours des hydrocarbures.

4.1. La dépendance des finances publiques à la rente pétrolière

La fiscalité pétrolière représentant entre 60 % et 70 % des recettes budgétaires sur la période 2000-2024 (Vellutini, 2025, p. 3), les finances publiques demeurent étroitement liées aux fluctuations du marché des hydrocarbures. Le graphique ci-dessous présente l'évolution des recettes et dépenses publiques ainsi que celle du prix du pétrole. Cette évolution conjointe met en évidence la sensibilité des recettes budgétaires aux variations des cours internationaux et permet de distinguer trois phases.

Graphe 1. Evolution des recettes budgétaires, dépenses budgétaires (*en milliards de dinar*) et du prix de pétrole (*en dollar US*)



Source : Réalisé par nos soins à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie (2000-2024). Prix du pétrole : cours moyen annuel du Brent, en dollars US par baril.

À partir de ce graphique, trois grandes phases peuvent être distinguées. Elles font apparaître une évolution globalement liée entre les recettes budgétaires et les fluctuations du prix du pétrole, tandis que les dépenses présentent une évolution plus rigide.

Entre 2000 et 2014, la forte progression des cours pétroliers s'est accompagnée d'une hausse soutenue des recettes publiques, permettant à l'Etat de financer d'importants programmes d'investissement et de soutien à l'activité économique. En revanche, avec le recul temporaire des prix du pétrole en 2008-2009, la contraction des recettes n'a pas entraîné une baisse équivalente des dépenses publiques, qui sont demeurées à un niveau élevé. Cette asymétrie est compatible avec un lissage budgétaire, les dépenses ne diminuant pas dans les mêmes proportions que les recettes. Toutefois, elle ne suffit pas à conclure à une politique

contracyclique, la hausse conjointe des dépenses et des prix du pétrole entre 2000 et 2014 pouvant refléter un comportement procyclique. Une mesure explicite de la cyclicité serait nécessaire pour trancher.

De 2015 à 2019, la forte baisse des prix du pétrole à partir de la mi-2014 s'est traduite par un recul des recettes budgétaires, tandis que les dépenses publiques sont restées relativement élevées, faisant apparaître un effet de ciseaux. Le maintien de la dépense peut s'inscrire dans une logique contracyclique visant à soutenir la demande et à limiter l'ajustement de l'activité face au choc pétrolier. Cette orientation a d'abord été soutenue par :

- La mobilisation du Fonds de Régulation des Recettes (FRR), dont l'épuisement en 2017 a réduit les marges de manœuvre budgétaires ;
- Le recours au financement non conventionnel pour couvrir une partie du déficit.

Cette configuration peut avoir contribué à soutenir l'activité à court terme, mais la raréfaction des ressources disponibles soulève la question de la soutenabilité du financement budgétaire à moyen et long terme.

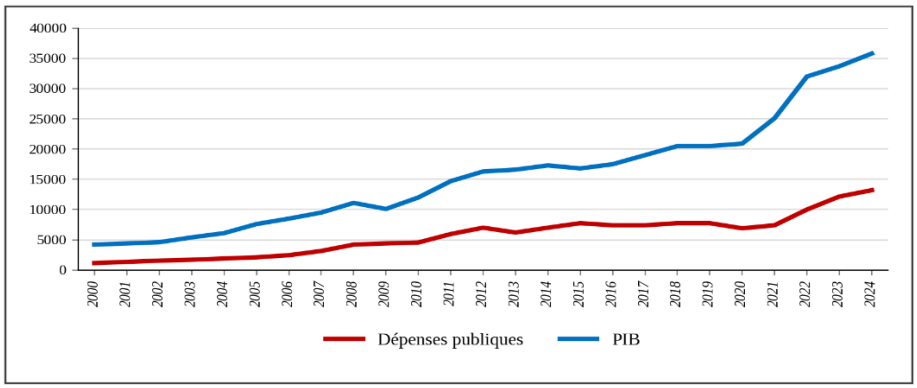
Entre 2020 et 2024, la politique budgétaire algérienne a été confrontée à plusieurs chocs extérieurs. En 2020, la pandémie de Covid-19 a entraîné une baisse des recettes publiques, tandis que les dépenses ont été maintenues pour répondre aux besoins sanitaires et soutenir l'activité (Banque d'Algérie , 2025, pp. 7-8). La remontée des cours des hydrocarbures à partir de 2021-2022 a ensuite amélioré les recettes, sans permettre un rétablissement durable de l'équilibre budgétaire. En 2024, la baisse des recettes pétrolières combinée au maintien de dépenses élevées a de nouveau dégradé le solde budgétaire (Banque d'Algérie , 2025, pp. 103-111).

Sur la période 2000-2024, la politique budgétaire algérienne se caractérise par une forte dépendance des recettes aux hydrocarbures et une relative rigidité des dépenses publiques. Le maintien des dépenses face aux fluctuations des recettes a permis un certain lissage à court terme, notamment grâce au Fonds de régulation des recettes (FRR) puis au financement non conventionnel, mais a également contribué à la récurrence des déficits et à la réduction des marges de financement. Ces constats soulèvent la question de la soutenabilité budgétaire.

4.2. L'effet multiplicateur des dépenses publiques en Algérie

L'objectif du graphique N°2 est d'examiner la relation entre l'évolution des dépenses publiques et celle du PIB réel et d'apprécier, à titre indicatif, l'ampleur du multiplicateur de la dépense publique.

Graphe 2. Evolution des dépenses publiques et du PIB réel (*en milliards de dinar*)



Source : Réalisé par nos soins à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie (2000-2024)

Le graphique met en relation l'évolution des dépenses publiques et du PIB réel en Algérie sur la période 2000-2024. A partir de ce graphe, nous observons une progression globalement parallèle des deux variables, suggérant une association positive entre la politique budgétaire

et l'activité économique. Cette évolution peut s'expliquer par le rôle des dépenses publiques dans le soutien de la demande globale et le financement des investissements et des infrastructures. Toutefois, l'efficacité de ces dépenses dépend notamment de la structure productive de l'économie, de la propension à importer et de la dépendance des recettes publiques aux hydrocarbures. Par ailleurs, l'amélioration de l'activité économique et des recettes publiques peut également favoriser l'augmentation des dépenses publiques. Ainsi, la relation observée apparaît positive, mais demeure influencée par plusieurs facteurs économiques.

Pour compléter cette lecture, un indicateur approché du multiplicateur est calculé selon la relation suivante : $k = \Delta Y / \Delta G$, où ΔY désigne la variation du PIB réel et ΔG celle de la dépense publique réelle. Cet indicateur, à caractère descriptif, permet d'apprécier de manière indicative le lien entre les variations des dépenses et celles de l'activité, sans constituer un multiplicateur budgétaire structurel.

L'évolution observée distingue deux configurations :

Sur les périodes 2000-2014 et 2021-2024, les phases d'expansion présentent un point commun : la hausse simultanée des dépenses publiques et du PIB réel, ce qui est cohérent avec l'hypothèse keynésienne selon laquelle la dépense publique peut soutenir la demande globale (Keynes J. M., 1936). Toutefois, cette évolution ne permet pas d'attribuer l'expansion au seul effet de la politique budgétaire. La hausse des prix des hydrocarbures a également soutenu l'activité durant une partie de ces périodes, tandis qu'après 2020, la reprise de l'activité peut s'expliquer, en partie, par les mesures de soutien mises en œuvre par les autorités après la crise sanitaire. Dès lors, la simple corrélation entre les dépenses publiques et le PIB réel se révèle insuffisante pour mesurer leur impact sur l'expansion économique. Une telle démarche exige de prendre en compte l'influence des autres déterminants de l'activité économique.

La période 2014-2020 illustre particulièrement cette complexité dans le cas de l'Algérie. Malgré le maintien d'un niveau élevé des dépenses publiques, la croissance économique a progressivement ralenti avant de devenir négative en 2020. Cette évolution montre qu'une augmentation des dépenses publiques ne se traduit pas nécessairement par une hausse proportionnelle de la production nationale. Les mécanismes qui peuvent expliquer cet écart sont :

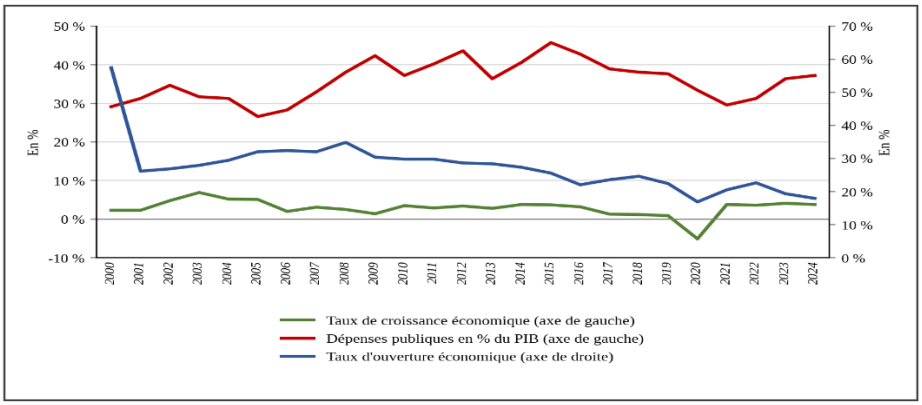
- L'ouverture et les importations : en tant qu'économie ouverte et fortement dépendante des hydrocarbures, une partie de la demande supplémentaire créée par les dépenses publiques se dirige vers les importations plutôt que vers la production nationale, ce qui réduit l'effet du multiplicateur budgétaire intérieur.
- La composition des dépenses : les dépenses de fonctionnement n'ont pas les mêmes effets sur la capacité productive que les dépenses d'investissement, susceptibles d'accroître le stock de capital et de soutenir la production à long terme (Barro, 1990).

Ainsi, en Algérie, l'efficacité de la politique budgétaire dépend non seulement du niveau des dépenses, mais également de leur composition et de la capacité nationale à répondre à la demande créée. Dans une économie fortement dépendante des hydrocarbures et des importations, un même niveau de dépense peut donc produire des effets différents selon sa nature et le contexte économique.

4.3. La politique budgétaire, l'ouverture économique et la croissance : la contrainte extérieure

Le graphique N°3 présente l'évolution des dépenses publiques, du taux d'ouverture économique et du taux de croissance. L'observation de ces courbes permet d'appréhender les interactions entre la politique budgétaire, la dynamique de l'activité économique et l'environnement extérieur.

Graphe 3. Evolution des dépenses publiques (*en % du PIB*), du taux d'ouverture et de croissance économique



Source : Réalisé par nos soins à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie (2000-2024).

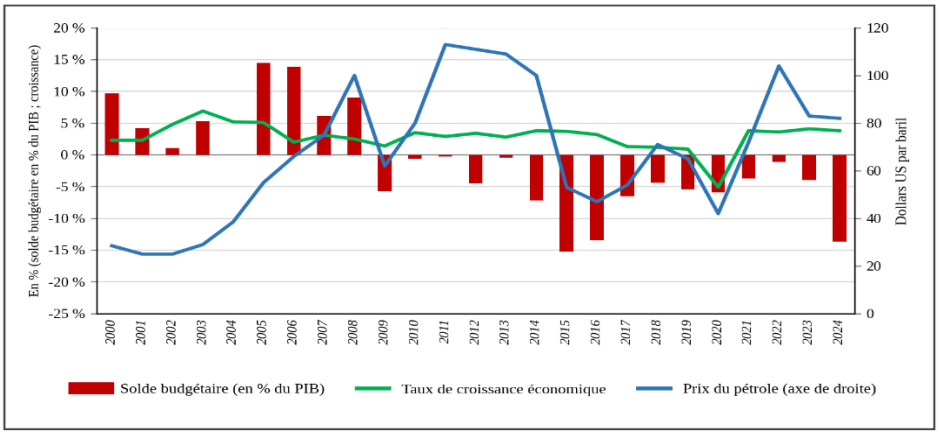
Le graphique montre une forte variabilité des dépenses publiques sur la période 2000-2024, qui évoluent entre environ 26 % et 46 % du PIB, alors que la croissance économique demeure globalement modérée : elle est le plus souvent comprise entre 1 % et 5 %, avec un pic d'environ 7 % en 2003 et une contraction d'environ 5 % en 2020.

Il ressort, ainsi, du graphique ci-dessus que les dépenses publiques évoluent fortement avec les différentes phases de la conjoncture extérieure, tandis que la croissance économique demeure globalement modérée et ne suit pas systématiquement leurs variations. Cette faible correspondance indique qu'une augmentation des dépenses publiques ne se traduit pas nécessairement par une hausse proportionnelle de l'activité économique. Dans une économie ouverte, le poids des échanges extérieurs, mesuré par le taux d'ouverture, peut limiter l'effet de la relance lorsque la demande supplémentaire se porte en partie sur les importations, en raison des capacités limitées de l'appareil productif national. Le poids des échanges extérieurs, appréhendé à travers le taux d'ouverture, constitue ainsi un élément important pour comprendre les conditions de transmission de la dépense publique à l'activité intérieure. Ces observations mettent en évidence une efficacité variable de la politique budgétaire selon les périodes, qui dépend à la fois de l'ampleur des dépenses, de l'environnement extérieur et de la capacité de l'appareil productif national à répondre à la demande.

4.4. La soutenabilité budgétaire

Le graphique ci-dessous met en relation, sur la période 2000-2024, le solde budgétaire (en % du PIB), le prix du pétrole (en dollars par baril) et le taux de croissance du PIB. Il vise à apprécier la position budgétaire de l'État face aux fluctuations de la conjoncture pétrolière et de l'activité économique. Ce rapprochement permet ainsi d'éclairer la sensibilité du solde budgétaire aux ressources extérieures et, par conséquent, les conditions dans lesquelles la politique budgétaire est conduite au cours de la période étudiée.

Graphe 4. Evolution du solde budgétaire (*en % du PIB*), prix du pétrole et du taux de croissance économique



Source : Réalisée par nos soins à partir des rapports annuels de la Banque d'Algérie (2000-2024). Prix du pétrole : cours moyen annuel du Brent, en dollars US par baril.

L'analyse du graphique ci-dessus sur la période 2000-2024 met en évidence une forte sensibilité du solde budgétaire (en % du PIB) aux fluctuations du prix du pétrole (en dollars par baril), tandis que la croissance économique évolue de manière plus modérée. Nous pouvons observer quatre phases :

Phase 2000-2008 : La hausse des prix du pétrole, de 28 à près de 100 dollars le baril, s'accompagne d'importants excédents budgétaires, atteignant environ 14 à 15 % du PIB au milieu de la décennie. La croissance est positive et comprise entre 2 % et 7 %. Ces excédents ont permis à l'Etat de disposer de marges de manœuvre financières.

Phase 2009-2013 : La baisse des prix du pétrole en 2009 entraîne un déficit budgétaire, suivi d'une amélioration marquée lorsque les prix remontent au-delà de 100 dollars. Cette évolution confirme la forte sensibilité du solde budgétaire aux recettes d'exportation du pétrole.

Phase 2014-2020 : L'effondrement des cours entraîne une forte dégradation du solde, avec un déficit d'environ 15 % du PIB en 2015. La croissance demeure positive jusqu'en 2019 avant de se contracter fortement en 2020 sous l'effet de la crise sanitaire, année durant laquelle le déficit atteint environ 6 % du PIB. La croissance positive jusqu'en 2019, malgré la forte dégradation du solde budgétaire, peut indiquer un rôle d'amortissement du déficit face aux chocs extérieurs.

Phase 2021-2024 : La hausse des prix du pétrole en 2021-2022 réduit nettement le déficit budgétaire, qui revient à environ 1 % du PIB en 2022, et accompagne la reprise de la croissance, autour de 4 %. Le solde se dégrade ensuite, avec un déficit d'environ 4 % en 2023 puis d'environ 14 % en 2024, dans un contexte de recul des prix du pétrole.

Globalement, la position budgétaire en Algérie reste fortement dépendante de la conjoncture pétrolière, ce qui souligne l'exposition des finances publiques aux variations des recettes pétrolières et la nécessité d'examiner le solde hors hydrocarbures pour mieux apprécier la soutenabilité budgétaire.

5. Synthèse des résultats de l'analyse

L'analyse descriptive croisée réalisée sur la période 2000-2024 fait ressortir plusieurs enseignements sur l'évolution de la politique budgétaire, la croissance économique et leur dépendance à la conjoncture pétrolière. Les principaux résultats sont les suivants :

Un maintien de la dépense compatible avec un rôle d'amortissement à court terme : Lors des chocs pétroliers (2008-2009, après 2014 et en 2020), les dépenses publiques ne se sont pas contractées dans les mêmes proportions que les recettes, ce qui est compatible avec un rôle d'amortissement des effets immédiats des chocs sur l'activité. Cette capacité a été soutenue

par le Fonds de Régulation des Recettes (FRR), dont l'épuisement progressif a toutefois réduit les marges de manœuvre budgétaires.

Une association entre dépenses et croissance qui varie selon les périodes : En phase d'expansion, la hausse des dépenses publiques s'accompagne généralement d'une croissance positive, ce qui est compatible avec l'hypothèse du multiplicateur budgétaire à court terme. Toutefois, cette relation varie selon les périodes, ce qui souligne l'importance de la composition des dépenses, notamment entre fonctionnement, transferts et investissement.

Une dépendance aux hydrocarbures : Les variations du prix du pétrole s'accompagnent de fortes variations du solde budgétaire : les prix élevés favorisent son amélioration, tandis que leur baisse réduit les marges de manœuvre de l'Etat. La croissance présente, quant à elle, des variations moins marquées que le solde budgétaire.

Des contraintes à la transmission de la dépense publique : En économie ouverte, une partie de la demande publique additionnelle peut être orientée vers les importations lorsque l'appareil productif national ne dispose pas de capacités suffisantes pour y répondre. Cette situation, associée à une production peu diversifiée et au poids des dépenses de fonctionnement, peut limiter la transmission de la dépense publique à l'activité économique intérieure.

6. Conclusion

Cet article a analysé l'efficacité de la politique budgétaire en Algérie sur la période 2000-2024, en examinant sa capacité de stabilisation à court terme, son effet sur l'activité économique et les contraintes liées à la dépendance aux hydrocarbures. L'analyse descriptive croisée permet d'apporter des éléments de réponse aux trois hypothèses formulées.

Les résultats permettent de valider notre *première hypothèse*. La dépense publique contribue à soutenir l'activité à court terme, notamment lors des principaux chocs pétroliers, en permettant de limiter l'ajustement immédiat de l'activité. Toutefois, cet effet demeure variable selon les périodes et limité par l'ouverture de l'économie, l'importance des importations et la dépendance aux hydrocarbures.

La *deuxième hypothèse* est partiellement validée. Les résultats montrent que l'efficacité budgétaire ne dépend pas uniquement du volume des dépenses, mais également de leur orientation. Dans une économie peu diversifiée, les fuites de demande vers les importations peuvent limiter la transmission de la dépense à l'activité intérieure, ce qui souligne l'importance de l'investissement productif et du renforcement des capacités de production. Par ailleurs, la dépendance des recettes publiques aux hydrocarbures, l'épuisement progressif du Fonds de Régulation des Recettes et la dégradation du solde budgétaire soulèvent la question de la soutenabilité de la politique budgétaire à moyen et long terme. La composition des dépenses n'ayant toutefois pas été mesurée directement, ce volet reste à approfondir.

La *troisième hypothèse* de recherche est confortée par les résultats. La volatilité des recettes pétrolières, la dégradation du solde budgétaire et les limites de transmission de la dépense rendent nécessaire une gestion publique davantage fondée sur la performance et l'efficience. Une meilleure allocation des ressources, notamment vers l'investissement productif, apparaît ainsi essentielle pour renforcer l'efficacité et la soutenabilité de la politique budgétaire.

Au total, l'efficacité de la politique budgétaire en Algérie apparaît relative et variable selon les périodes. Sa capacité de stabilisation à court terme est plus visible que son effet durable sur la croissance. Cependant, cette efficacité est conditionnée par la dépendance aux hydrocarbures, l'exposition aux chocs extérieurs, le degré d'ouverture de l'économie, la capacité de l'appareil productif et la composition des dépenses publiques. Ces résultats soulignent la nécessité, pour l'Algérie, de renforcer l'investissement productif, la

diversification économique et la qualité de la gestion budgétaire afin d'améliorer la transmission des dépenses publiques à l'activité intérieure. L'examen d'indicateurs complémentaires, notamment le solde budgétaire hors hydrocarbures, permettrait également d'approfondir l'évaluation de la soutenabilité et de l'efficacité de la politique budgétaire.

Références

- Aftalion, A. (1913). *Les crises périodiques de surproduction.* Paris: Gabriel Beauchesne.
- Amani, I. (2021). *Cyclicité de la politique budgétaire en Algérie : Une évaluation empirique par une modélisation ARDL.* Université d'Oran 2: Revue des Études Économiques et Financières, 7(3).
- Banque d'Algérie. (2018). *Rapport annuel 2017 : Évolution économique et monétaire en Algérie.*
- Banque d'Algérie. (2025). *Rapport annuel 2024 : Évolution économique et monétaire en Algérie.* Banque d'Algérie .
- Banque Mondiale. (2025). *Algeria Economic Update : Boosting productivity to achieve sustainable and diversified growth.* Washington, DC: World Bank Group.
- Banque Mondiale. (2025). *Algérie : Rapport de suivi de la situation économique : Stimuler la productivité pour une croissance durable et diversifiée.* Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale.
- Barro, R. J. (1974). Are Government Bonds Net Wealth? *Journal of Political Economy, 82 (6)*.
- Barro, R. J. (1990). Government Spending in a Simple Model of Endogenous Growth. *Journal of Political Economy, 98(5, Part 2)*.
- Bellal, S. (2013, Mai 29). Dutch disease et désindustrialisation en Algérie, une approche critique. *Revue du Chercheur*.
- Ben Abdellah, Y. (2006). Croissance économique et dutch disease en Algérie. *Cahiers du CREAD n°75*.
- Blanchard, O. J., & Johnson, D. R. (2018). *Macroéconomie.* France: Pearson.
- Blanchard, O. J., & Kiyotaki, N. (1985, December). Monopolistic Competition, Aggregate Demand Externalities and Real Effects of Nominal Money. *NBER Working Paper No. 1770*. National Bureau of Economic Research. United-States.
- Blanchard, O., & Cohen, D. (2004). *Macroéconomie.* Paris: Pearson Education.
- Blanchard, O., & Johnson, D. (2013). *Macroeconomics.* Boston: Pearson, 6 th ed.
- Buisson, F. D. (2001). *Budget et pouvoir financier.* DALLOZ.
- Chabane, M. (2010). L'Algérie otage de ses hydrocarbures : obligation de réformes, urgence d'une reconversion. *Cahiers de la Méditerranée, 81*.
- Corden, W. M., & Neary, P. J. (1982). Booming Sector and De-Industrialisation in a Small Open Economy. *The Economic Journal, 92(368)*.
- Daniel, J., Davis, J., Fouad , M., & Rijckeghem, C. V. (2006). L'ajustement budgétaire comme instrument de stabilité et de croissance. Série des brochures, n° 55-F. Fonds monétaire international.
- D'Arvisenet, P. (1999). *La politique économique conjoncturelle.* Paris: Dunod.
- Diemer, B. (s.d.). Économie générale. 3e partie : Les moteurs de la croissance. Chapitre 12 : La politique économique de l'Etat. Cours d'économie-gestion. IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) d'Auvergne, Clermont-Ferrand, France.
- Fleming, M. J. (1962). Domestic Financial Policies under Fixed and under Floating Exchange Rates. *IMF Staff Papers, 9(3)*.

- Fonds Monétaire International . (2014). *Algeria: Selected issues (IMF Country Report No. 14/342).* International Monetary Fund.
- Fonds Monétaire International . (2025). *Algérie : Rapport des services du FMI sur les consultations de 2024 au titre de l'article IV.* Washington: Rapport du FMI n° 25/XX.
- Frankel, J., Végh, C., & Vuletin, G. (2013). On graduation from fiscal procyclicality. *Journal of Development Economics, 100*(1), pp. 32–47.
- Friedman, M. (1968). The Role of Monetary Policy. *American Economic Review, 58(1)*.
- Goutsmedt, A. (2017). Les macroéconomistes et la stagflation : Essais sur les transformations de la macroéconomie dans les années 1970. Thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Gueddal, Z. (2022). The impact of the increase in the price of hydrocarbons on the Algerian economy in the context of the Dutch disease: A calculable general equilibrium model. *Les Cahiers du CREAD, 38*(2), pp. 325–360.
- Guerchouh, M., & Si-Mohammed, D. (2019). La gouvernance publique : une réponse a l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de l'action publique en Algérie dans un contexte de restrictions budgétaires. *Revue des sciences commerciales Vol. 18, N° 02*.
- Hammache, S. (2022, Décembre). L'impact des dépenses publiques sur la croissance économique en Algérie: Une approcche par modèle ARDL (1970-2021). *Journal of Economics and Management*.
- Hood, C. (1991). A Public Management for All Seasons? . *Public Administration, 69(1),*.
- Horton, M., & El-Ganainy, A. (2009). Qu'est-ce que la politique budgétaire ? *Finances & Développement, 46(2), Fonds monétaire international (FMI)*.
- Ilzetzki, E., Mendoza, E., & Végh, C. (2013). How big (small?) are fiscal multipliers ? *Journal of Monetary Economics, 60*(2), pp. 239-254.
- James, D., Jeffrey Davis, Manal, F., & Caroline Van, R. (2006). *L'ajustement budgétaire comme instrument de stabilité et de croissance.* Washington : Fonds Monétaire International: Série des Brochures; N° 55.
- Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire, n. 8. (2024, décembre). *Journal officiel – Loi de finances pour 2025.* Récupéré sur www.joradp.dz.
- Kaminsky, G. L., Reinhart , C. M., & Végh, C. A. (2004). When it rains, it pours: Procyclical capital flows and macroeconomic policies. *National Bureau of Economic Research, Macroeconomics Annual*.
- Keynes, J. M. (1936). *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* . Paris: Payot.
- Krugman, P., & Wells, R. (2009). *Macroéconomie.* De Boeck.
- Lucas Jr., R. E. (1976). Econometric Policy Evaluation : A Critique. In Karl Brunner & Allan H. Meltzer (Eds.), The Phillips Curve and Labor Markets (Carnegie-Rochester Conference Series on Public Policy. *In Karl Brunner & Allan H. Meltzer (Eds.), The Phillips Curve and Labor Markets (Carnegie-Rochester Conference Series on Public Policy*, *Vol 1.* Amsterdam, North-Holland.
- Lucas, R. (1976). Econometric Policy Evaluation: A Critique. (Elsevier, Éd.) *Carnegie-Rochester Conference Series on Public Policy, 1*.
- Ministère des Finances. (2023). *Rapport de présentation du projet de la loi de finances pour 2024 et les perspectives pour 2025 et 2026.* République Algérienne Démocratique et Populaire.: Direction Générale de la Prévision et des Politiques.
- Ministère des finances. (s.d.). *Notes de présentation des projets de lois de finances.* Algérie.
- Ministère des Finances. (s.d.). *Rapports de présentation des projet de la loi de finances.* Direction générale du Budget, République Algérienne Démocratique et Populaire.

- Mundell, R. A. (1963). Capital Mobility and Stabilization Policy under Fixed and Flexible Exchange Rates. *Canadian Journal of Economics and Political Science, 29(4)*.
- Musgrave, R. A. (1959). *The Theory of Public Finance.* New York: McGraw-Hill.
- Obstfeld, M. (2001). International Macroeconomics: Beyond the Mundell-Fleming Model . *IMF Staff Papers, 48*(Special issue).
- Quaden, G. (2000). *Politique économique.* Labor.
- R., B. O. (2013). *Macroeconomics.* Boston: Pearson, 6th Edition.
- République Algérienne Démocratique et Populaire. (2018). Loi organique n° 18-15 du 22 Dhou El Hidja 1439 correspondant au 2 septembre 2018 relative aux lois de finances. *(53)*, 9-20. Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.
- Sampognaro, R. (2018). Les effets de la politique budgétaire depuis 2008 dans six économies avancées. *Revue de l'OFCE, 155(1)*.
- Stiglitz, J., Lafay, J.-D., & Rosengard, J. (2018). *Économie du secteur public.* (F. Nouguès, Trad.) Paris: Nouveaux Horizons.
- Vellutini, C. (2025). Algérie : Renforcer la stratégie de mobilisation des ressources intérieures. Document de la série des Questions générales n° SIP/2025/132 ; Rapport du FMI n° 25/271.
- Villafuerte, M., López-Murphy, P., & Ossowski, R. (2010). Riding the roller coaster: Fiscal policies of nonrenewable resource exporters in Latin America and the Caribbean. *IMF Working Paper, WP/10/251*.